

# ECO-545

SIGNALISATION VERTICALE - Feu et panneau LED

---





## Feu solaire Aéroport / EASA.

Le ECO-545 est une solution de balisage solaire à consommation énergétique nulle (100% autonome). Feu autonome clignotant de sécurité, fonctionnement jour et nuit, 45 LED jaunes ou rouges avec lentille et réflecteur central assurant une meilleure visibilité. Entre 30 et 60 flash / min. Fixation simple et rapide sur poteau standard de 60 mm de diamètre.

## Applications

Parking, Eco-quartier, Route / Voie rapide, Chicane

## Standards

IP65

## Couleurs LED



Rouge Ambre

## Balisage

45 LED, Clignotant

## Recyclage

**ecosystem**

**screlec**  
ÉNERGIE SOLAIRE DÉCHETS ÉLECTRIQUES

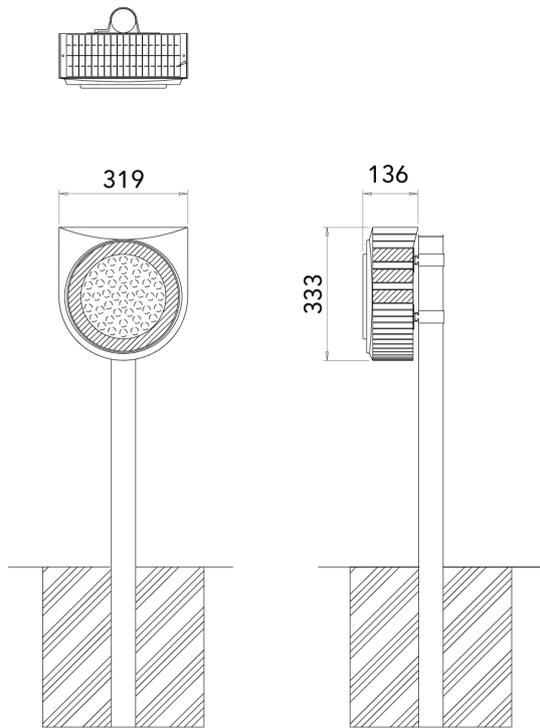
## Certifications

**RoHS**  
COMPLIANT  
2002/95/EC

CE



CAPTRONIC



Câbles et presse-étoupes non représentés. Unité : mm - Tolérance +/- 0.5mm. © Eco-Innov - Tous droits réservés.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### Dimensions et poids

Dimensions : 319 mm x 333 mm x 136 mm.

Poids : environ 3700 g.

Fixation : polyvalente grâce à 2 rails à l'arrière.

### Matériaux

Polycarbonate / Aluminium

Recyclage pris en charge par ECOSYSTEM.

### Stockage de l'énergie

Batterie solaire rechargeable.

Remplacement simple de la batterie en fin de vie.

Module solaire : cellules monocristallines.

### Températures d'utilisation

-20°C à +60°C.

### Indices de protection

IP 65 (étanchéité).

## CARACTÉRISTIQUES LUMINEUSES

Balisage unidirectionnel à 45 LED clignotantes.

Fonctionnement 24h/24.

Lentille diffusante sur chaque LED.

Fréquences de clignotement : entre 30 et 60 flash / minute (autres fréquences sur demande).

Dispositif réfléchissant jaune en complément des LED.

## Durée de vie et garantie

### 1. FEU SOLAIRE

Durée de vie moyenne du feu hors batterie : supérieure à 15 ans

Garantie 2 ans\*

### 2. BATTERIE

Durée de vie moyenne de la batterie : 5 ans

Garantie 1 an\*

Maintenance par l'arrière du feu.

\* La garantie s'applique en cas d'arrêt définitif du système lumineux autonome dans le cadre d'une utilisation normale et d'une installation conforme à nos recommandations. Elle consiste à remplacer l'élément défaillant par un article identique ou équivalent, sous condition de retour chez ECO-INNOV pour analyse. Les frais d'intervention sur site ne sont pas inclus. Les dégâts mécaniques ne sont pas couverts.

Il est recommandé d'installer nos équipements solaires sur des sites bénéficiant d'une bonne exposition lumineuse pour un fonctionnement optimal.

---

## Recyclage

ECO-INNOV est adhérent fondateur de la filière de recyclage dédiée aux DEEE\* Pro et gérée par l'éco-organisme ECOSYSTEM. Nous finançons la reprise des matériels électroniques de sécurité, d'éclairage et de régulation usagés de nos clients afin de satisfaire à nos obligations légales et de permettre à nos clients de remplir les leurs.

L'identifiant unique FR006801\_05MBCK attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière EEE, en application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement a été attribué par l'ADEME à la société ECO-INNOV (SIRET 451 859 409 00026). Cet identifiant atteste de sa conformité au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs d'Equipements Electriques et Electroniques et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès d'Ecosystem.

ECO-INNOV est ainsi l'un des premiers producteurs à offrir à ses clients une solution simple et gratuite de collecte pour leurs DEEE Pro, sans considération de date de mise sur le marché. La collecte s'effectue via un réseau de proximité constitué de déchèteries professionnelles et de certains grossistes.



[www.ecosystem.eco](http://www.ecosystem.eco)

---